



DT9630

DEMANDE DE RÉFÉRENCE: PRISE EN CHARGE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON

Attention : consulter la section sur les critères d'exclusion avant de remplir le formulaire et s'assurer qu'aucun de ces critères ne s'applique à l'utilisateur.

Identification du référent et du point de service				Nom et prénom de l'utilisateur Nom et prénom de la mère N° d'assurance maladie Expiration Date de naissance (A M J) Adresse (n°, rue, ville) Code postal Téléphone Ind. rég. Résidence Ind. rég. Travail N° de poste Ind. rég. Cellulaire Courriel			
Référence effectuée par: ☐ Médecin ☐ IPS ☐ Autre professionnel Nom et prénom N° de permis Ind. rég. N° de téléphone N° de poste Ind. rég. N° de télécopieur Nom du point de service				Signature Date de la demande Année Mois Jour			
Copie des résultats à : ☐ Médecin ☐ IPS Nom et prénom Coordonnées Demande télécopiée au¹: Nom du centre de coordination Ind. rég. N° de télécopieur				Critères d'admissibilité et d'exclusion au dépistage du cancer du poumon² Clientèle cible : • 55 à 74 ans (inclusivement) ; • fumeurs actifs ou anciens fumeurs qui ont fumé au moins 20 ans (pas nécessairement consécutifs) ; Critères évalués par le centre de coordination : • Niveau de risque: • Pour être admissible, l'utilisateur doit présenter un score ≥ 2 % selon le modèle de prédiction du risque PLCOm2012noRace³. • Critères d'exclusion : • symptômes suspects de néoplasie pulmonaire ; • tomodensitométrie thoracique effectuée dans les 12 derniers mois⁴ ; • antécédents personnels de cancer du poumon ; • autre(s) cancer(s) prévalent(s) dans les cinq dernières années, sauf les cancers sans impact sur le pronostic⁵ ; • comorbidités graves.			
Référence de l'utilisateur vers le dépistage du cancer du poumon En tant que professionnel de la santé signataire du présent formulaire, je réfère l'utilisateur pour une prise en charge au dépistage du cancer du poumon et je comprends que : ☐ - le centre de coordination prendra en charge les examens de tomodensitométrie axiale à faible dose (TAFD) de dépistage ainsi que les TAFD subséquentes (annuelles et d'intervalles) ; ☐ - le centre de coordination dirigera l'utilisateur vers le Guichet d'investigation en cancérologie selon les recommandations du radiologiste, le cas échéant ; ☐ - le centre de coordination m'informera de tout résultat en lien avec une découverte fortuite nécessitant une prise en charge médicale immédiate, qui n'est pas reliée au cancer du poumon, auquel j'en assurerai le suivi, le cas échéant.				Soutien à l'arrêt tabagique ☐ L'utilisateur a été informé de l'importance de cesser de fumer ou de demeurer non-fumeur. ☐ L'utilisateur, s'il est actuellement fumeur, a reçu de l'information sur les aides pharmacologiques et les services de soutien à l'arrêt tabagique⁶.			
Évaluation clinique L'utilisateur a-t-il un ou des antécédents familiaux (1 ^{er} degré) de cancer du poumon ? ☐ Oui ☐ Non L'utilisateur a-t-il un ou des antécédents personnels de cancer ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, préciser : L'utilisateur a-t-il un emphysème, une bronchite chronique ou une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ? ☐ Oui ☐ Non				Renseignements complémentaires pertinents 			

NOTES

- 1 Le présent formulaire doit être acheminé au centre de coordination de votre région. Les coordonnées des différents centres de coordination sont accessibles au :
<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/cancer/centres-coordination>.
- 2 Si l'utilisateur présente un ou plusieurs facteurs figurant sur la liste des critères d'exclusion, ce dernier ne sera pas admis pour une prise en charge du dépistage du cancer du poumon par le centre de coordination. (Pour plus d'informations, consulter le site Web suivant :
<https://inesss.algothmes-onco.info/fr/algothmes-d-investigation-de-traitement-et-de-suivi-du-cancer-du-poumon>).
- 3 À titre informatif, le calculateur PLCom2012noRace est disponible et peut être consulté au :
<https://inesss.algothmes-onco.info/fr/calculateur-poumon>.
- 4 i. Autre qu'une TAFD réalisée dans le cadre du dépistage du cancer du poumon. Lors d'une prise en charge initiale, l'utilisateur pourra être admissible 12 mois après son examen de tomodensitométrie thoracique (TDM, TACO, CT-SCAN), le cas échéant, à la suite d'une nouvelle demande de référence pour la prise en charge du dépistage du cancer du poumon.

ii. Advenant la situation où un usager déjà pris en charge pour le dépistage effectuerait un examen de tomodensitométrie thoracique (TDM, TACO, CT-SCAN), pour une indication autre que le dépistage, l'équipe du centre de coordination replanifiera son examen de TAFD dans 12 mois. Sa prochaine évaluation permettra de valider si ce dernier est toujours admissible. Il n'est pas automatiquement exclu du dépistage.

iii. Advenant la situation où un usager aurait été référé au Guichet d'investigation en cancérologie et que, à la suite de l'investigation, l'utilisateur retourne au dépistage après une nouvelle demande de référence, l'équipe du centre de coordination replanifiera son examen de TAFD 12 mois suivant la date du dernier examen de tomodensitométrie thoracique (TDM, TACO, CT-SCAN). Sa prochaine évaluation permettra de valider si ce dernier est toujours admissible.
- 5 Les cancers qui ne figurent pas parmi les critères d'exclusion au dépistage sont : les cancers de la peau non-mélanomes, les cancers de la prostate de bas risque et les cancers *in situ* du col de l'utérus.
- 6 i. Les usagers peuvent être référés aux services provinciaux de soutien à l'arrêt tabagique :
<https://www.quebecsanstabac.ca/jarrete>.

ii. Un outil de soutien clinique à l'arrêt tabagique qui vise à guider les professionnels de la santé lors d'interventions auprès d'utilisateurs fumeurs en présentant les pratiques à mettre de l'avant et de l'information sur les aides pharmacologiques est également disponible au :
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002453/>.